



Plan d'action en développement durable

TABLE DES MATIÈRES

03 La Caisse Desjardins
de Rimouski en bref

07 Relations avec le milieu

04 Mot du président

08 Pratiques d'affaires

05 Pratiques de gestion



LA CAISSE DESJARDINS DE RIMOUSKI

EN BREF



Fondée en 1908, la Caisse Desjardins de Rimouski est l'un des « enfants » d'Alphonse Desjardins. Elle est la 15^e coopérative d'épargne et de crédit qu'il a démarrée avec l'initiative de Rimouskois à la fibre solidaire. Une centaine d'années plus tard, les fondements sur lesquels Alphonse Desjardins a bâti tout un mouvement demeurent d'actualité : offrir des services et des produits financiers qui répondent aux besoins de nos membres et de notre milieu.

Parmi ces besoins exprimés par nos membres, il y a la question du développement durable. La population est soucieuse de veiller aux intérêts de sa collectivité, sans pour autant compromettre ceux des générations à venir. Par notre nature coopérative, notre caisse est sensible à cette attente et a enclenché les démarches pour se doter d'un plan de développement durable.

Du portrait qui a été dressé par des experts du domaine, un diagnostic s'est dégagé. Vous tenez donc entre vos mains ce qui sera nos lignes directrices en développement durable quant à nos pratiques de gestion, nos pratiques d'accompagnement des membres et clients ainsi que notre engagement dans le milieu. Ce plan va évoluer et s'adapter à notre environnement social et économique, en plus des événements qui ne manqueront pas de parsemer notre parcours.

Ce que nous créons aujourd'hui, nous n'en verrons pas tous les bienfaits à court terme. C'est un travail de longue haleine qui nécessite de voir loin et de persévérer. Alors qu'il dessinait son projet d'institution financière coopérative, Alphonse Desjardins a dû faire preuve de patience et de conviction pour parvenir à ses fins. S'il s'était découragé, ce grand Mouvement dans lequel nous faisons partie n'existerait pas. Pour notre bien et celui des générations à venir, ayons l'audace d'embrasser le changement, et ce, en unissant nos forces comme l'a si bien fait M. Desjardins!

Maintenant, débutons ce nouveau chapitre de l'histoire de notre caisse!

MOT DU PRÉSIDENT



« *Nous n'héritons pas la Terre de nos ancêtres,
nous l'empruntons à nos enfants.* »
— Antoine de Saint-Exupéry

« *Le défi est de faire du développement durable,
en apparence une idée abstraite, une réalité quotidienne.* »
— Kofi Atta Annan, ancien secrétaire général des Nations Unies (1997-2006)
et Prix Nobel de la Paix (10 décembre 2001)

Parfois, il faut beaucoup de courage et de volonté pour entreprendre des changements. Certains demandent patience et persévérance, surtout lorsqu'il s'agit de nos habitudes de consommation, de transport, etc. Étant un acteur socioéconomique important dans sa région, la Caisse Desjardins de Rimouski se doit de prendre action pour le développement durable. Pour reprendre l'idée de Kofi Annan, ce n'est pas de rédiger un plan de développement durable qui est engageant. Le vrai défi, c'est de l'appliquer jour après jour, dans toutes nos actions.

Au fil des pages, vous en apprendrez davantage sur nos engagements en matière de développement durable. Nous avons la volonté de contribuer à l'éducation de nos membres et nos employés et de les mobiliser dans ce projet qui aura des impacts positifs sur nos vies et, bien sûr, dans notre collectivité. Avec l'analyse et les conseils de professionnels du domaine, nous avons exploré les opportunités pour la Caisse de répondre aux demandes croissantes des membres et de la société face aux défis et enjeux du développement durable. Vous verrez donc apparaître au cours des prochaines années, différentes initiatives de la Caisse qui auront le même objectif : offrir un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Nous enclenchons aujourd'hui un important chantier. Nous déposons les bases de ce que seront nos lignes de conduite pour toutes nos futures décisions, pratiques d'affaires et de gestion. Votre mobilisation sera essentielle à la réussite de ce grand projet. Merci de vous joindre à cet effort collectif!

Stéphane Plante
Président

PLAN D'ACTION

PRATIQUES DE GESTION

OBJECTIF

Renforcer le sentiment d'appartenance et le développement des compétences en milieu de travail. Intégrer annuellement le volet développement durable aux actions prévues dans le plan de développement des compétences.

ACTION

Développer une offre de formation ou aller chercher les compétences à l'externe pour familiariser les administrateurs et les employés de la Caisse avec le développement durable. Faire de la finance responsable et solidaire, de l'écofiscalité, de l'économie circulaire, de l'agriculture durable ou de la gestion environnementale des sujets de perfectionnement possibles.



PRATIQUES DE GESTION

OBJECTIF

Améliorer la démarche intégrée de développement durable en incluant notamment un plan de gestion environnementale.

ACTIONS

Réaliser des actions à la pièce et des bonnes pratiques environnementales (ex. : récupération du papier, DEL, réduction de la consommation d'énergie et de l'eau, inclusion et bien-être au travail, compost, etc.).



Initier à l'interne des initiatives d'économies circulaires (ex. : masques jetables, cartouche d'encre, etc.).



RELATIONS AVEC LE MILIEU

OBJECTIF

Participer davantage au développement durable de la région.

ACTIONS

Dans les politiques fonds d'aide au développement du milieu et dons et commandites de la Caisse, mettre de l'avant le soutien aux projets et initiatives en développement durable et transition énergétique.



Inclure le secteur de l'environnement dans les orientations principales dans les politiques fonds d'aide au développement du milieu et dons et commandites de la Caisse.



Continuer l'implication dans le milieu (bénévolats, partenariats) et identifier comment la Caisse pourrait se mettre en action pour initier des projets locaux durables (ex. : faire partie de table de développement de l'économie locale, favoriser l'émergence de projets d'économies circulaires, de biodiversité et d'aires protégées, de luttes contre le gaspillage alimentaire, etc.).





PRATIQUE D'AFFAIRES

OBJECTIF

Faire de la démocratie, de la transparence et de l'éthique des affaires les trois piliers d'une gouvernance juste et équitable.

ACTION

Être proactif pour stimuler les rencontres et les échanges entre les employés, les gestionnaires, les administrateurs, les acteurs du développement durable et économique et la population rimouskoise dans une optique d'amélioration continue et pour devenir un acteur important en développement durable dans la communauté.



